

MAIRIE
de
GANZEVILLE



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 27 JANVIER 2021**

Le Conseil Municipal de GANZEVILLE, légalement convoqué par son Maire, Monsieur Jean-Marie CROCHEMORE, s'est réuni à la mairie le MERCREDI 27 JANVIER 2021 A 18H30.

Etaient présents : Mesdames PARIS, BENOIST, LOISEL et FOURE et Messieurs CROCHEMORE, CUFFEL, BONNET, COUSIN et LE ROUX

Etaient représentés : Mme SERVAIN (par Mme PARIS), M. BOUDIN (par M. CROCHEMORE)

Secrétaire de séance : Madame Cynthia LOISEL

1/ Compte rendu de la réunion du 14 décembre 2020

Le Conseil Municipal de Ganzeville a approuvé le compte rendu de la réunion du 14 décembre 2020.

2/ Déclassement de la salle de classe 6 rue Fernand Féron

Le Conseil Municipal de Ganzeville décide de faire la demande auprès de la Préfecture, de la désaffectation et le déclassement du bâtiment (ancienne salle de classe) 6 rue Fernand Féron.

3/ Reconduction du contrat de Sandrine GRANGER, agent technique

Le Conseil Municipal de Ganzeville décide de renouveler le contrat de Sandrine GRANGER pour une période d'un an dans les mêmes conditions.

4/ Débat d'orientation budgétaire 2021

Le Conseil Municipal de Ganzeville décide :

☞ L'attribution de subventions communales aux associations pour un montant total de 5 000€, sous réserve de leur demande écrite.

☞ Les opérations d'investissement suivantes pour un montant total estimé à 206 420,40€ :

**création d'un ossuaire : budget estimatif : 2 000€.*

**remise en état de l'enrobé sur la voirie rue du Petit Menil : budget estimatif de 20 420,40€*

**achat d'une partie d'un terrain sente de la rivière parcelle A892 pour un budget estimatif de 4 000€*

**aménagement d'un parking sur la parcelle A892 pour un budget estimatif de 25 000€*

**Achat de la parcelle A635, 21 route de la Vallée pour un budget estimatif de 70 000€*

**Achat d'une partie de la parcelle A724 route de la vallée (face à la salle des fêtes) pour un budget estimatif de 10 000€*

**aménagement d'un parking sur la parcelle A724 pour un budget estimatif de 30 000€*

**travaux d'enfouissement des réseaux aériens rue de la tour et rue de la roquette pour un budget estimatif de 25 000€*

**Aménagement d'un parking place de la Trigalle pour un budget estimatif de 20 000€*

5/ Achat du terrain avec bâtiment de la parcelle A635 - 21 route de la Vallée

Le Conseil Municipal de Ganzeville décide d'acquérir la parcelle A635 avec son bâtiment pour un montant de 60 000€ hors frais de notaire et donne tout pouvoir au Maire de signer tout acte s'y afférent auprès de Maître DUPRE.

6/ Achat d'une partie du terrain parcelle A724, route de la Vallée

Le Conseil Municipal de Ganzeville décide d'acquérir la parcelle réservée n°21 référencée au PLUi pour 1124m² de la parcelle A724 pour un budget de 10 000€ hors frais de notaire et donne tout pouvoir au Maire de signer tout acte s'y afférent auprès de Maître HAZARD-AUVRAY.

7/ Demande de subvention au titre de la DETR, du DSIL et du Département

Le Conseil Municipal décide de solliciter une demande de subvention auprès du Préfet de Seine-Maritime au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) et de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) dans le cadre des travaux d'investissements s'élevant à un budget estimatif de 97 420,40€ TTC, ainsi qu'auprès du Département pour l'acquisition d'un bâtiment pour un budget estimatif de 70 000€ TTC.

8/ Information d'un virement de crédit réalisé sur l'investissement exercice 2020

Le Conseil Municipal de Ganzeville confirme avoir pris connaissance d'un virement de crédit en section d'investissement d'un montant de 1 000€, sur l'exercice 2020.

9/ Questions diverses

☞ Projet de création d'une MAM (Maison d'Assistants Maternelles)

Le projet est en cours de réflexion et dépendra de l'avis du Préfet sur la désaffectation et déclassement de la salle sise 6 rue Fernand Féron.

☞ Projet de création d'un parking sur la place de la Trigalle

Information

☞ Le Maire informe du suivi de la création d'un lotissement par un promoteur privée (propriété DESSART)

Le Maire
Jean-Marie CROCHEMORE

